



L'EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE NUCLEAIRE EN ASIE

Facteur de sécurité et de développement d'un continent émergent ?

**Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Jean-Philippe DECROCK
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Asie »**

Directeur : Monsieur Stephen Duso-Bauduin

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1 – « L'évolution de la problématique nucléaire en Asie : facteur de sécurité et de développement d'un continent émergent ? »

2 – DECROCK CBA D2 version 1

3 – Chef de Bataillon DECROCK Jean-Philippe (Terre / France)

4 – Mercredi 22 mars 2006

5 – Division D / Groupe D2

6 – Première version

7 – L'Asie est devenue sur bien des plans le continent le plus dynamique de la planète, et elle se place d'elle-même au devant de la scène, y compris dans le domaine du nucléaire. Ses perspectives d'évolutions démographiques et économiques sont à l'image des peurs qu'engendre la menace nucléaire : immenses et démesurées. L'accession au nucléaire des états asiatiques semble légitime, néanmoins celle-ci doit être contrôlée et encadrée afin de garantir toutes les conditions de sécurité qu'impose ce sujet sensible.

Dans ces circonstances on peut même se demander si la stabilité mondiale ne dépend pas aujourd'hui principalement de l'Asie. Il semble alors intéressant d'analyser de quelle façon évolue actuellement la problématique nucléaire en Asie, de voir si la prolifération nucléaire y est réellement un facteur de sécurité et de développement, et de connaître dans quelle mesure la situation asiatique peut-elle être comparée à celle des grandes nations occidentales dans la période de guerre froide qui a suivie le second conflit mondial.

8 – Mots clefs : AIEA - Asie - Dissuasion – Nucléaire – Prolifération - TNP

**L'évolution de la problématique nucléaire en Asie :
Facteur de sécurité et de développement d'un continent émergent ?**

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

LES ACTEURS DE LA PROLIFERATION NUCLEAIRE ASIATIQUE

L'exemple de la dualité indo-pakistanaise

La complexité de la sous-région nipponne

Les acteurs internationaux et autres acteurs régionaux

DEUXIEME PARTIE :

LES PARTICULARITES REGIONALES DU CONTINENT ASIATIQUE

Les capacités d'accès aux technologies de pointe

Le nucléaire comme vecteur de réduction de la dépendance énergétique en Asie

La recherche d'une nouvelle sécurité

TROISIEME PARTIE :

LES FACTEURS D'EVOLUTION ET PERSPECTIVES FUTURES

Vers une nouvelle donne régionale

L'importance du cas iranien

Vers une dissuasion nucléaire à l'asiatique, facteur de stabilité ou d'instabilité

INTRODUCTION

La prolifération nucléaire, qu'elle soit civile ou militaire, est un des dangers les plus graves pour l'humanité. Cette peur réside essentiellement dans les immenses dégâts qu'un accident ou une utilisation malveillante de ces moyens pourraient engendrer sur des populations innocentes. L'inquiétude est telle que c'est d'ailleurs devenu la préoccupation majeure de la communauté internationale, et principalement des Etats-Unis, où chacun s'entend parfaitement sur l'objectif final à atteindre, à savoir la non-prolifération du nucléaire en dehors des cinq grands, mais sans pour autant parvenir à s'accorder sur les moyens de lutte.

L'Asie est devenue sur bien des plans le continent le plus dynamique de la planète, et elle se place d'elle-même sur le devant de la scène, y compris dans le domaine du nucléaire. Ses perspectives d'évolutions démographiques et économiques sont à l'image des peurs qu'engendre la menace nucléaire : immenses et démesurées. Même si seules la Chine et la Russie font aujourd'hui partie du premier cercle officiel des cinq détenteurs de la bombe atomique, Israël, l'Inde, le Pakistan, et peut-être la Corée du Nord et l'Iran font désormais clairement partie du deuxième cercle, officieux celui-là. Dans ces circonstances on peut même se demander si la stabilité mondiale ne dépend pas aujourd'hui principalement, voire exclusivement, de l'Asie.

La vraie question est de savoir de quelle façon évolue actuellement la problématique nucléaire en Asie, et surtout si la prolifération nucléaire de ce continent émergent est réellement un facteur de sécurité et de développement. En d'autres termes, dans quelles mesures la situation asiatique peut-elle être comparée à celle des grandes nations occidentales dans la période de guerre froide qui a suivie le second conflit mondial.

Il paraît difficile de vouloir interdire à des nations asiatiques en plein développement d'accéder aux technologies nucléaires qui ont offert aux nations occidentales une grande partie du confort et de la sécurité dont elles disposent actuellement. L'accession au nucléaire des états asiatiques est légitime. Néanmoins celle-ci doit être contrôlée et encadrée afin de garantir toutes les conditions de sécurité qu'impose ce sujet sensible. Mais encore faut-il que les détenteurs historiques de cette technologie montrent l'exemple.

Après avoir fait l'état des différents acteurs de la prolifération nucléaire asiatique, nous détaillerons ce qui fait que ce continent soit si particulier dans ce domaine, pour enfin analyser les facteurs d'évolution et tenter d'en entrevoir les perspectives futures.

Cette étude se limitera volontairement à la grande partie sud-est du continent, plus exactement du Pakistan à l'ouest au Japon à l'est, afin de répondre aux limites géographiques imposées au cours du séminaire. Néanmoins le cas particulier iranien, bouillant d'actualité à la date de rédaction de ce document, sera inclus dans ce document tant les implications sont importantes pour les autres acteurs du continent. Dans ces conditions, cette étude se focalisera essentiellement sur trois zones géographiques principales, et dont les problématiques sont un peu différentes : la région indo-pakistanaise, où la dimension est clairement militaire pour la dispute du Cachemire, la région coréenne où les luttes de suprématie sino-japonaises s'entremêlent avec les divergences entre les deux Corée, et enfin l'extrême sud-est où la multiplicité des nations émergentes vient compliquer la donne.

PREMIERE PARTIE : LES ACTEURS DE LA PROLIFERATION NUCLEAIRE ASIATIQUE

Une étude détaillée de la partie du continent asiatique couvert révèle une multitude d'acteurs, aux rôles plus ou moins importants, dans la prolifération nucléaire asiatique. Ce mémoire permet de souligner trois pôles différents qui révèlent des problématiques de natures elles-aussi différentes.

Tandis que la dualité entre l'Inde et le Pakistan est à la fois simple et directe, le sous-continent nippon met quant à lui à jour plus à l'ouest une conflictualité plus complexe entre plusieurs acteurs, à savoir la Chine, Taiwan, les deux Corée et le Japon. Il n'en est pas de même dans la partie sud-est asiatique où de multiples acteurs prennent peu à peu leur place dans la problématique nucléaire, chacun à son niveau et pour des raisons très souvent différentes.

11. L'exemple de la dualité indo-pakistanaise

Les relations entre l'Inde et le Pakistan sont clairement conflictuelles, au sujet principalement de la question du Cachemire, mais dont l'intensité est fluctuante. Au cœur de ces relations réside bien évidemment la question du nucléaire militaire dont les deux pays se sont dotés successivement, et qui suscite tous les intérêts.

Presque rituellement, au printemps de chaque année, des escarmouches éclatent entre l'Inde et le Pakistan autour du contrôle du Cachemire. Ces gesticulations sont toujours dangereuses, mais elles sont d'habitude contrôlées. Cet affrontement a pris en 1999 une dimension explosive, avec l'infiltration au-delà de la ligne de contrôle d'unités de séparatistes musulmans fortement armés et soutenus par le Pakistan. Plusieurs dizaines de milliers de soldats ont ainsi été engagés de part et d'autre, pour un bilan de plusieurs centaines de morts.

A l'évidence le conflit, qui prend pourtant le plus souvent l'allure d'une guerre conventionnelle, comporte d'importants risques d'escalade entre les deux puissances nucléaires déclarées de l'Asie du sud. De chaque côté le gouvernement est contesté et ni l'un ni l'autre ne semblent avoir les moyens ni la volonté de désamorcer la crise. Or,

plus le conflit durera, plus grande sera la tentation de faire déborder les opérations hors du Cachemire. Tandis que l'Inde cherche à profiter de son avantage numérique et conventionnel, le Pakistan quant à lui joue entre dissuasion nucléaire et internationalisation.

Le fait qu'aucun de ces pays ne soit adhérent au Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP) ne va pas pour rassurer les observateurs les plus inquiets.

a. L'Inde

Depuis le début de son programme nucléaire dans les années cinquante, l'Inde a maintenu une politique indépendante sur les questions militaires et civiles du nucléaire, même après la première explosion nucléaire en 1974.

En 1996, le gouvernement indien s'est même opposé aux cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), soutenu par une opinion publique consciente de son poids numérique, bien qu'elle eût été impuissante dans les négociations sur le Traité d'interdiction totale des essais nucléaires¹, par manque d'organisation.

Jawarlal Nehru fut à l'origine de la plupart des résolutions sur le désarmement nucléaire déposées à l'ONU par les pays du Tiers-Monde dans les années cinquante. Il était convaincu de leur nécessité pour l'Inde. Ainsi proposa-t-il, dès 1951, la création d'un fonds des Nations Unies pour le développement, financé par les mesures de désarmement. En 1954, il suggéra le gel des essais nucléaires, et en 1961, leur interdiction. En 1963, l'Inde signa le Traité d'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère et sous-marins. En revanche, l'Inde a toujours refusé d'adhérer au TNP.

Le 18 mai 1974, stupéfiant l'opinion mondiale, l'Inde fit exploser une charge atomique souterraine à Pokhran, dans le désert du Thar, près de la frontière pakistanaise. L'Inde a par la suite fabriqué les missiles Agni et Prithvi, avec une portée respective de 300 et de 1500 kilomètres et capables de transporter des charges nucléaires. L'Inde ayant la capacité de lancer des satellites avec ses propres fusées, elle pourrait certainement construire des missiles d'une portée supérieure. Mais elle considère que ses adversaires potentiels sont la Chine et le Pakistan, et ne voit pas d'intérêt à développer cette variété de lanceurs.

¹ CTBT, *Comprehensive Test Ban Treaty*.

Sur le plan du nucléaire civil, neuf réacteurs nucléaires sont actuellement en activité, avec une puissance nominale d'environ 1700 Méga Watt (MW). D'autres réacteurs sont en construction. Mais ce programme rencontre de nombreuses difficultés technologiques et financières. Les premiers réacteurs ont été construits sur un modèle canadien, mais le Canada a suspendu son aide après l'explosion de Pokhran. L'Inde a alors développé sa propre technologie, avec des réacteurs à eau lourde et uranium naturel. Les Etats-Unis ont également construit un réacteur à uranium enrichi à Bombay, dont le combustible a été fourni par la France.

Le programme nucléaire est très strictement contrôlé par des organismes d'Etat. La transparence est absente dans ce domaine sous prétexte de "secret militaire". Plusieurs accidents ont eu lieu dans les réacteurs indiens. A Nagora, en Uttar Pradesh, une turbine a pris feu, et le dôme du réacteur en construction à Kaiga, au Karnataka, s'est écroulé en 1994. Les travaux n'ont toujours pas repris.

Le mouvement antinucléaire indien est très marginal. La revue *Anumukti* est publiée en anglais six fois par an par l'Institut pour la Révolution Totale, une petite communauté dirigée par Narayan Desai, fils de Mahadev Desai, le secrétaire personnel de Gandhi.

Malgré le peu d'informations divulguées, il est généralement admis que l'Inde a la capacité de fabriquer des armes nucléaires en peu de temps. Ce que le gouvernement indien appelle vouloir garder ouverte "l'option nucléaire". Le BJP, parti hindouiste, est le plus constant pour soutenir cette option, voire fabriquer quelques bombes et effectuer d'autres essais. Les partis de "gauche" sont très silencieux sur cette question.

Consciente de son handicap financier dans une potentielle course aux armements nucléaires, l'Inde favorise le désarmement, mais comme l'a dit J.K. Gurjal, alors ministre des affaires étrangères devant le Parlement de Delhi : "*Nous sommes une nation indépendante de quiconque pour sa subsistance, son développement économique et ses besoins de défense.*".

b. Le Pakistan

Le Pakistan s'est doté de l'arme nucléaire en 1998 par seule et unique réaction à l'accession indienne à ce même statut en 1974.

Dès 1960 Islamabad dispose de l'aide américaine, puis européenne avec le soutien de la France et de la Belgique, qui lui permettent d'accéder aux techniques de

centrifugation. Mais à partir de 1975 cette aide s'arrête consécutivement au refus pakistanais de rejoindre le TNP, tout du moins officiellement car des réseaux officieux et illégaux perdurent malgré tout. Les pakistanais jouant le jeu de la double alliance, c'est l'invasion russe de l'Afghanistan en 1979 qui relancera l'aide américaine et chinoise, car ces pays sont soucieux du développement de la présence soviétique dans la région. Cette aide permettra les premières explosions « froides » en 1985, puis réelles en 1998.

Le Pakistan, sous la forme du réseau d'Abdel Kader Kahn, a également coopéré avec l'Iran entre 1987 et 1999, puis avec la Corée du Nord entre 1997 et 2001 et sans doute la Libye entre 1997 et 2003, mais aussi l'Irak pour l'adoption de leurs propres programmes. La ligne rouge de la coopération nucléaire avec des états tiers devient de plus en plus infranchissable pour le Pakistan, mais des exportations limitées de technologies sont encore possibles, voire des échanges de réseaux d'adresses. La politique de sûreté et de sécurité nucléaire au Pakistan quant à elle semble néanmoins sérieuse.

Le Pakistan est apte à produire très rapidement de la matière fissile, et dispose également d'une large gamme de vecteurs balistiques depuis 1998, sans doute le fruit de sa coopération avec la Corée.

Il n'existe pas de doctrine officielle à l'emploi de l'arme nucléaire pakistanaise, seul le principe d'emploi des forces conventionnelles d'abord, puis de l'usage en premier selon certaines conditions est avancé. De leur côté les indiens recherchent systématiquement la limitation des conflits.

Le Pakistan doit maintenant répondre à 5 challenges : tout d'abord conserver une dissuasion crédible, éviter toute aggravation politique avec l'Inde, entretenir de bonnes relations avec la Chine et les Etats-Unis, empêcher tout autre voisin d'acquérir l'arme atomique, et enfin réintégrer les autorités civiles dans le processus décisionnel. C'est à ce prix qu'il conservera une dissuasion nucléaire acceptable, et acceptée.

12. La complexité de la sous-région nipponne

Cette partie asiatique concentre à elle seule la majeure partie des conflictualités potentielles, plus ou moins autour de la Chine d'ailleurs. La multiplicité des acteurs, au

nombre de cinq, et la complexité de leurs relations régionales font de la sous-région nipponne une zone explosive dans laquelle chacune de ces nations tente de prendre l'ascendant sur les autres, d'une façon ou d'une autre. La dotation du nucléaire ou les tentatives d'accession sont bien au cœur du débat.

a. La République Populaire de Chine

La Chine est devenue le cinquième possesseur nucléaire avec le premier engin à fission en 1964, puis la première bombe à fusion en 1967.

La position de la Chine est des plus ambivalentes car, d'une part, elle est officiellement un des moteurs du désarmement de par son adhésion au TNP en 1992, tandis qu'elle apporte une aide officieuse aux pays qui souhaitent accéder au nucléaire, à l'exemple de l'aide au Pakistan.

b. Taiwan

Sous l'omni présence de la menace militaire, et aussi nucléaire, de la Chine, Taiwan engage un programme de recherches secrètes entre les années soixante-dix et quatre-vingt-dix, dans la continuité des premiers essais nucléaires chinois en 1964 et sous couvert d'un programme civil mené par les canadiens et les américains. Les visites de l'Agence Internationale à l'Energie Atomique (AIEA) ne permettent alors pas de lever tous les doutes² qui planent sur ce programme, d'autant que Taiwan ne peut souscrire au TNP du fait de sa non-existence officielle en tant qu'état.

Les pressions successives américaines permettent progressivement l'abandon de leur programme nucléaire par les taïwanais, non sans obtenir certaines garanties d'ordre sécuritaire contre une éventuelle agression chinoise.

c. Le Japon

La constitution japonaise de 1947, aggravée par les deux bombes nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki, interdit officiellement au Japon de recourir à la force et de

² Recherches clandestines sur les techniques d'enrichissement de l'uranium et de séparation du plutonium.

se doter de forces armées. Néanmoins les capacités technologiques et scientifiques du pays sont telles que l'acquisition d'une bombe nucléaire est possible dans un délai estimé de six à dix-huit mois.

Malgré les apparences, la ratification du TNP par le Japon ne s'est pas faite toute seule. Elle n'est difficilement arrivée à son terme qu'en 1976, au prix de la préservation d'une certaine autonomie de son programme.

L'exemple japonais illustre bien cette nouvelle prolifération « high tech » conduite par des états à haut niveau technologique et à des fins exclusivement civiles, mais non prévue par le TNP et difficilement maîtrisable par les institutions internationales.

d. La Corée du Nord

Au tout début de la période de guerre froide, la dissuasion coréenne reposait sur ses 10 000 tubes d'artillerie enfouis dans les montagnes au nord de Séoul mais les progrès technologiques américains poussent la Corée du Nord vers la recherche d'une dissuasion plus fiable. Le TNP reconnaissant le droit d'auto-défense aux pays non-détenteurs de l'arme nucléaire sous menace directe de celle-ci, la Corée du Nord, au prétexte de la présence des forces américaine en Corée du Sud, se lance dans la course nucléaire.

C'est alors le début d'un grand jeu du chat et de la souris entre les institutions internationales, principalement représentées par l'AIEA, et le gouvernement de Pyongyang. Après la signature initiale du TNP dès 1985, ses tergiversations face aux tentatives de visites de l'AIEA poussent la Corée du Nord à se retirer du traité en 1992. Malgré la courte période de calme qui s'en est suivie entre 1994 et 1996, et pendant laquelle les coréens font preuve de plus de conciliation sous la pression des Etats-Unis et du Japon, le conflit reprend de plus belle en 2002 avec la découverte de son programme d'enrichissement.

L'essentiel du programme nucléaire nord coréen réside alors sur la base d'un échange entre la technologie pakistanaise d'enrichissement de l'uranium et celle des missiles coréens « *Taepodong* » à partir de 1998. Un nouveau retrait du TNP le 10 janvier 2003, consécutivement à la dénonciation de cet accord par les américains fin

2002, débouche sur l'annonce officielle de la possession d'armes nucléaires quelques mois plus tard.

Depuis septembre 2005, suite aux négociations et garanties offertes par le groupe des six (Etats-Unis, les deux Corée, Chine, Russie, Japon), la Corée du Nord a officiellement suspendu ses travaux et accepté le principe des visites par l'AIEA, avec pour objectif principal la levée de l'embargo économique.

e. La Corée du Sud

Sous la menace d'un retrait militaire américain de Corée du Sud, qui garantissait jusqu'alors leur sécurité, les dirigeants coréens se lancent discrètement dans un programme d'acquisition d'armes nucléaires au début des années soixante-dix. La pression américaine les conduit à abandonner leur projet et à adhérer au TNP en 1975.

Les sud coréens ont néanmoins poursuivi leur programme civil jusqu'à atteindre un niveau de technologie intéressant.

13. Les acteurs internationaux et autres acteurs régionaux

a. L'Indonésie, le Myanmar et la Birmanie

Le cas de ces autres pays est pour le moins quelque peu différent. Ils ne disposent pas des technologies nécessaires, ni même, dans le cadre d'un fonctionnement institutionnel et sécuritaire normal du pays, des moyens suffisants pour parvenir au rang de nation détentrice de l'arme nucléaire. Néanmoins ces régimes plus ou moins autoritaires pourraient chercher à masquer leurs échecs intérieurs derrière la satisfaction d'un amour propre national, en marquant ainsi leur supériorité politique sur leurs voisins.

Le meilleur moyen de limiter la prolifération nucléaire dans ces cas précis pourrait être d'assurer leur développement économique et démocratique.

Cette menace, si elle n'en reste pas moins réelle, n'en est pas pour autant immédiate et elle reste encore plutôt de l'ordre du moyen terme, voire même du long terme.

b. Le Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP)

Mis en place à la suite de la crise de Cuba en 1962 et à la peur des 2 grands de voir de nouveaux partenaires se mêler de telles crises, le TNP n'a réellement vu politiquement le jour qu'en 1975. Son objectif principal était alors d'empêcher toute prolifération nucléaire en restreignant l'aide des possesseurs d'avant le 1^{er} janvier 1967 aux candidats à l'acquisition nucléaire, et à les soumettre au contrôle de l'AIEA.

Dispositif efficace dans le principe, il se heurte néanmoins au bon vouloir des états car il n'y a aucune obligation de s'y soumettre en cas de non ratification. De 40 signataires en 1970, seuil nécessaire à sa ratification, à 189 en 2005, l'évolution du TNP doit principalement à la volonté des pays proches des Etats-Unis (Irlande, Danemark, Canada, Suède et Mexique) ou de l'URSS (Irak, Iran et Syrie), qui pensaient avoir les moyens de disposer un jour de la bombe, mais aussi et surtout aux pressions américaines et russes à l'époque de la guerre froide. Seuls l'Inde, Israël et le Pakistan refusent encore l'adhésion au TNP, tandis que l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Brésil n'y sont venus que tardivement à la fin des années quatre-vingt-dix³, principalement suite à l'abandon des régimes d'apartheid ou de dictature militaire.

Aggravé par la relance du bouclier anti-missile par les néoconservateurs américains, la remise en cause du TNP est de plus en plus fréquente par les pays les plus petits qui refusent que les mêmes règles ne s'appliquent pas aux cinq grands. La conférence d'examen du traité en juin 2005 a d'ailleurs échoué pour cette raison principale. La manière dont se régleront les cas iraniens et nord-coréens est à cette fin très importante pour la suite du traité.

Malgré sa position centrale, le TNP est tributaire d'une part des inspections conduites par l'AIEA et, d'autre part, du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (CSNU), seul habilité à prendre les sanctions disciplinaires à l'encontre d'un état en cas de fraude. Le principe fondateur du TNP est de vérifier la sanctuarisation effective de la technologie civile, grâce essentiellement à des inspections de l'AIEA, pouvant éventuellement conduire à des sanctions du conseil de sécurité de l'ONU en cas de tricherie flagrante.

³ Adhésions au TNP respectivement en 1991, 1995 et 1998.

c. L'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA)

En ce qui concerne l'AIEA, l'application des visites est donc surtout soumise au bon vouloir des états, sans véritable action contraignante, et essentiellement consécutive à la volonté des états possesseurs en premier. Les contrôles de l'AIEA sont en fait limités à des sites déclarés et visent essentiellement au suivi des stocks de matière fissile.

Malgré le durcissement des contrôles par le protocole additionnel de l'AIEA en 1997, consécutif au programme secret irakien dévoilé en 1991, l'exemption des cinq grands de se soumettre à ces visites ne montre pas véritablement l'exemple pour les autres pays. Facteur aggravant, l'agence a besoin des renseignements des états pour orienter ses recherches, ce qui pose le véritable problème de l'indépendance de ses travaux.

d. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies

La saisie du conseil de sécurité des nations-unies n'arrive quant à elle qu'en ultime recours, en cas de constatation flagrantes d'infractions. Cette saisie n'a à ce jour été effectuée qu'à deux reprises : la première après la défaite irakienne en 1991, et la seconde en Corée du Nord en 1992.

A la date de clôture de ce document, le cas iranien était toujours en suspend en mars 2006, malgré de nombreux avertissements de la part de la communauté internationale et des Etats-Unis de présenter le dossier devant le conseil de sécurité des nations-unies.

e. Quelques autres initiatives officielles

D'autres initiatives, plus ponctuelles et moins structurées, viennent concourir à la lutte contre la prolifération nucléaire, aux nombres desquelles le Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE) au milieu des années quatre-vingt-dix afin de tenter de rallier les plus récalcitrants, à savoir l'Inde et le Pakistan, la Résolution 687 des Nations-Unies en 1991 pour l'exemption des armes de destruction massive du Proche-Orient, ou encore la « Stratégie de l'Union Européenne contre la prolifération

des ADM » en décembre 2003, qui prévoit « *lorsque [l]es mesures échouent, on peut envisager des mesures coercitives dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies et du droit international (sanctions, sélectives ou globales, interception des cargaisons et, le cas échéant, recours à la force)* ».

Ces nombreuses initiatives continuent néanmoins à se heurter au bon vouloir des états et ne rencontrent donc qu'un succès tout relatif.

Le décor est maintenant planté et les acteurs asiatiques de la prolifération nucléaire sont maintenant un peu mieux cernés.

Mais, de part sa complexité et son dynamisme, le continent asiatique est bien souvent au cœur des difficultés actuelles dans ce domaine, et il convient à présent d'en aborder les particularités régionales afin de mieux en comprendre tous les enjeux et les subtilités.

DEUXIEME PARTIE : LES PARTICULARITES REGIONALES DU CONTINENT ASIATIQUE

On pourrait être tenté d’aborder la problématique de la prolifération nucléaire en Asie sous le même angle que celui qui a prévalu sur le continent européen à l’issue du second conflit mondial. Ce n’est pas aussi simple. Les mentalités, tout comme l’organisation politique, les données technologiques ou plus simplement les valeurs contemporaines, ne sont pas de la même nature. La problématique est donc tout autre.

Dans tous les cas, la prolifération nucléaire peut être abordée sous trois angles différents. Le nucléaire permet tout d’abord à ceux qui veulent y accéder de développer puis d’entretenir des technologies de pointe, c’est ensuite un excellent moyen de se libérer d’une certaine dépendance énergétique de plus en plus pesante, et c’est enfin la solution pour accéder à une nouvelle sécurité en réponse aux désistements des grandes nations protectrices.

Dans ces conditions il devient difficile de barrer la route du nucléaire aux pays asiatiques qui souhaitent y accéder à un niveau ou à un autre.

21. Les capacités d’accès aux technologies de pointe

A force de promouvoir le développement technologique des nations les plus aptes à y accéder, il ne faut pas être surpris de les voir atteindre de très bons niveaux dans certains domaines, ce qui devient alors parfois un peu dérangeant pour les nations les plus puissantes. Plus que leur accession à ces technologies, c’est véritablement la volonté de conserver leurs prérogatives et la peur de voir émerger ces nouvelles concurrences qui poussent les pays les plus développés à faire barrage à ces pays émergents. C’est encore plus vrai quand ces domaines servent à fabriquer des armes qui pourraient un jour représenter une menace majeure.

Mais l’accès aux nouvelles technologies est un droit dont il est difficile de priver les nations asiatiques en voie de développement, et ce malgré la volonté des pays les plus riches de s’assurer un monopole des technologies, au premier rang desquelles la production nucléaire d’électricité dans la perspective de disparition des ressources

pétrolières. Dans ce contexte, l'accessibilité accrue aux nouvelles technologies nucléaires⁴, grâce à la délocalisation industrielle issue de la mondialisation mais aussi aux trafiquants en tous genres, comme le réseau pakistanais, démultiplie le problème et les possibilités.

Il faut néanmoins relativiser en dissociant les capacités financières et techniques d'un pays à proliférer sur le plan nucléaire, de sa réelle volonté politique à le faire. On peut ainsi prendre les exemples de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse, ou plus particulièrement en ce qui nous concerne ceux du Japon ou de la Corée du Sud.

Le domaine énergétique et la technologie spatiale sont les deux secteurs principaux au cœur de cette conflictualité avec le nucléaire, auxquels s'ajoute la problématique particulière des missiles.

a. Le nucléaire civil

Le nucléaire fait peur. Pourtant, nous le vivons au quotidien : nous sommes en effet entourés d'objets radioactifs : de la télévision au granite servant à construire nos maisons, du téléphone portable au four à micro-ondes...des milliers d'ondes nous traversent chaque jour ; notre propre corps est lui même radioactif. Le nucléaire n'est donc pas seulement militaire, mais il peut aussi être civil.

L'intérêt que l'on porte à la radioactivité et au nucléaire, n'est que le fruit de son ambiguïté. Si le nucléaire permet la production d'une énergie colossale pour un coût environnemental assez réduit, en fonctionnement normal, les risques qui existent quant à son utilisation sont très importants. Le nucléaire est donc, comme toutes les grandes découvertes de l'Histoire, partagée entre ses avantages et ses inconvénients.

En France, l'immense succès du programme nucléaire a permis d'atténuer les effets financiers des crises pétrolières. Le nucléaire y reste un exemple, par la maîtrise des risques qui lui sont liés. Toutefois, ce succès reste une exception en contraste avec les catastrophes provoquées par les centrales nucléaires, dont le cas le plus marquant reste celui de Tchernobyl.

La découverte du nucléaire est assez récente et initialement militaire, et son utilisation dans le cadre civil n'est maîtrisée que depuis quelques dizaines d'années.

⁴ Enrichissement par centrifugation, par exemple.

Fruit des recherches des plus grands physiciens du siècle, la compréhension de cette énergie et la maîtrise de sa production sont des faits très récents.

Ainsi, la grande aventure du nucléaire, dans le cadre de la production d'énergie, a encore beaucoup d'avenir devant elle, notamment grâce à l'exploitation de la fusion. Les Hommes seront en effet toujours à la recherche d'une énergie moins nocive et plus facile à produire.

L'énergie nucléaire est surtout utilisée dans la production d'électricité. Dans ce domaine, 61% de cette électricité est consommée par les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), 14% dans les pays en transition et 25% dans les pays en développement. En 1998, l'électronucléaire assurait 17% de la production d'électricité dans le monde, 24% de celle des pays de l'OCDE et environ 35% de celle de l'Union européenne. La France est le deuxième pays après la Lituanie où la part d'électricité nucléaire est la plus importante dans le monde. De plus, elle est également un des seuls pays à maîtriser toutes les étapes de la filière nucléaire.

Mais il n'y a pas que le domaine énergétique, le nucléaire est également indispensable dans la médecine. Ainsi, en remplaçant un élément par un de ses isotopes radioactifs, sans modification de fonctionnement, on peut observer son déplacement. Ce marquage isotopique permet d'étudier sans perturbations le fonctionnement de la cellule à l'organisme entier. De plus, ces isotopes sont utilisés dans l'imagerie médicale : radiographie, scanner, ... et dans le traitement de certaines maladies en particulier le cancer car les radiations ionisantes peuvent détruire les cellules tumorales.

Les enjeux sont énormes et les applications du nucléaire dans le domaine civil sont donc nombreuses. On imagine alors bien que les conflits d'intérêt qui en découlent aussi, et c'est surtout à ce niveau que se situe la difficulté.

b. Les technologies spatiales et missiles

L'accès à la technologie spatiale passe principalement par la maîtrise des vecteurs balistiques, et c'est bien là l'essentiel du problème.

La prolifération nucléaire en soit n'est pas un véritable problème, tout est une affaire de lanceurs. Même si l'utilisation de moyens aériens peut suffire, c'est l'accession à la technologie balistique des missiles qui donne une dimension supplémentaire à la prolifération nucléaire, et l'Asie du Sud est la région la plus active en matière de missiles.

En fait la menace se déplace plus verticalement qu'horizontalement, c'est-à-dire que les capacités des pays déjà détenteurs de missiles augmente plus que le nombre de pays détenteurs eux-mêmes. Mais, compte-tenu des données techniques de préparations des missiles⁵, le risque est plus d'ordre politique que technique. D'autant que la dépendance à l'aide extérieure est importante.

Initialement la menace était plutôt limitée car seul les missiles de type « SCUD » avaient une portée supérieure à 300 km, et actuellement la menace principale de missiles balistiques est encore celle de ce type. Un missile n'est vraiment menaçant que lorsqu'il est capable de porter 500 kg à plus de 300 km⁶. Vingt-trois états possèdent à ce jour des missiles dont la portée atteint 1 000 km⁷, mais seulement six d'entre eux ont des missiles d'une portée supérieure⁸. La plupart de ces états, quinze au total, conservent leurs capacités initiales, quatre les développent grâce à l'importation⁹ et quatre les développent seuls¹⁰.

En fait, depuis tout récemment, il n'y a plus de nouvel état doté de missiles, le seul problème restant celui du développement des capacités existantes. Les états les plus actifs au développement de leurs missiles balistiques sont l'Inde, l'Iran, Israël, la Corée du Nord et le Pakistan, et dans une moindre mesure la Syrie, la Libye et l'Égypte, mais tous dépendent fortement des importations. A l'exception toutefois de la Corée du Nord, « presque auto-suffisante » avec le « *Nodong* », et qui en tire surtout une part importante de revenus, et aussi de l'Inde.

Il existe un vrai risque de prolifération possible des missiles de croisière grâce à l'accessibilité de la technologie de précision *Global Positioning System* (GPS), mais la portée en est limitée à une centaine de kilomètres pour la plupart d'entre eux. Une estimation américaine avance le chiffre de 12 à 24 états capables de disposer de leurs missiles de croisière terrestres en 2015, pour une portée de quelques centaines de kilomètres seulement, à moins de disposer d'une plate-forme mobile, sur navire ou aéronef. Le seul véritable risque pour l'Europe serait le passage de la technologie du

⁵ Il faut au moins 2 à 3 heures pour préparer un missile et le remplir en carburant.

⁶ 1 000 km max pour un SCUD dont la technologie ne peut servir de base pour une portée supérieure, à l'exception peut-être du Taepodong en 1998 qui fût donné pour 2 000 km, passant ainsi outre la « barrière technologique SCUD ».

⁷ 19 SCUD, Haft III et Shaheen du Pakistan semblent provenir du M-11 et du M-9 chinois, Prithvi indien et Jericho 1 israélien.

⁸ Nodong nord-coréen, Shahab iranien, Ghauri pakistanais, Agni indien et Jericho 2 israélien.

⁹ Égypte, Iran, Pakistan et Syrie.

¹⁰ Inde, Irak, Israël et Corée du Nord.

« *Nodong* », et surtout du « *Taepodong* », de la Corée du Nord à un état du Moyen-Orient.

Pour revenir au problème iranien, cet état disposerait du missile « *Shahab* » de 1300 km qui pourrait atteindre la Turquie, pour une charge utile de 1000 kg avec une précision de deux kilomètres, mais ne dispose actuellement pas de la technologie de miniaturisation nécessaire. Leur seule perspective de développement probable reste le « *Shahab-3* », sur la base des « *Taepodong 1* » pour une portée de 2 000 km qui lui permettrait d'atteindre le sud-est de l'Europe, la Turquie et Israël très rapidement. En revanche, l'Iran a besoin d'une importante assistance étrangère pour aller plus loin, et accéder au « *Shahab-4* » sur la base du « *Taepodong 2* » avec 4 000 km de portée.

La seule autre menace européenne serait l'accession au « *Nodong* » par la Syrie et le Libye.

On comprend donc aisément que la problématique essentielle liée au développement des capacités balistiques des pays asiatiques dépend plus de la menace missile qui en découle pour les grandes nations, plus que la menace concurrentielle dans le domaine spatial.

22. Le nucléaire comme vecteur de réduction de la dépendance énergétique en Asie

Les enjeux autour de la maîtrise, voir du monopole, des moyens de production et de distribution énergiques sont énormes.

A l'image des exploitations pétrolières aux mains des grandes entreprises américaines, anglaises ou encore françaises, la production d'énergie électrique nucléaire tient de la même logique.

C'est le meilleur moyen pour les pays d'Asie d'échapper rapidement à une dépendance énergétique de plus en plus étouffante pour la plupart d'entre-eux. Mais encouragés par les perspectives d'avenir de l'énergie nucléaire, les grands veulent avoir la main mise sur ce moyen de production d'électricité et ne tiennent pas vraiment à voir échapper leur monopole énergétique.

a. Une production en développement constant

Si l'on met à part le cas de la Corée du Nord, pour le moins spécifique, seuls six pays d'Asie sont aujourd'hui producteurs d'électricité nucléaire : le Japon, la Chine, Taiwan, la Corée du Sud, l'Inde et le Pakistan. La capacité installée totale de la zone est actuellement d'environ 70 000 à 80 000 MW répartis sur près de cent réacteurs.

La production d'électricité d'origine nucléaire en Asie représentait 10,8% de la production électrique totale en 2002, contre 29,8% pour l'Europe de l'Ouest et 19,4% pour les Etats-Unis. Les pays qui dépendent le plus du nucléaire sont la Corée du Sud, le Japon et Taiwan avec respectivement une part du nucléaire dans la production d'électricité de 40%, 39% et 23%. Si le programme de mise en ligne des nouveaux réacteurs sur la région est respecté, l'Asie devrait compter pour près de 33% des capacités électronucléaires mondiales installées en 2020, contre 20,2% en 2003.

	Production Electrique Annuelle Totale (TWh)	Production Electrique Annuelle d'Origine Nucléaire (TWh)	Part du Nucléaire dans la Production d'electricité
Chine	1 266,66	15,2	1,2 %
Inde	446,13	10,6	2,4 %
Japon	852,5	306,9	36 %
Corée du Sud	228,33	97,82	42,8 %
Corée du Nord	32	-	-
Pakistan	59	0,60	1 %
Taiwan	72,33	21,7	30 %
TOTAL	2 956,95	452,82	15,31 %

Source : PEE

b. Des difficultés d'ordre organique ou populaire

S'il existe au niveau de l'aval du cycle un cadre réglementaire relativement étoffé au Japon, cela n'est pas le cas dans les autres pays nucléarisés de la zone, comme la Corée du Sud, Taiwan ou la Chine, où les installations ont été construites très récemment.

Concernant les acteurs et le financement des opérations de démantèlement, si la Chine, Taiwan et la Corée du Sud ont fait le choix de privilégier le secteur public, le Japon laisse beaucoup plus de marge dans ce domaine au secteur privé puisqu'il revient à chacun des exploitants d'installations d'organiser le démantèlement de ses centrales, le financement faisant l'objet d'un prélèvement direct sur la facture électrique du consommateur.

Facteurs pour le moins aggravant, les réticences de l'opinion publique rendent souvent difficile le choix d'un site de retraitement, comme en Corée du Sud. Les pays de la région se positionnent plutôt sur une problématique de stockage et d'enfouissement des déchets et des combustibles. Seul le Japon se différencie de cette approche en construisant une usine de recyclage à Rokkashomura, d'une capacité totale de 800 tonnes de métal lourd, et qui sera opérationnelle en 2006. Le stockage et l'enfouissement ne seront pourtant pas abandonnés dans la mesure où la production annuelle de métal lourd est estimée à 1 200 tonnes d'ici la fin de la décennie et qu'aucun autre complexe de recyclage n'est pour l'instant à l'étude.

c. Des ambitions légitimes, et écologiques

Si l'Asie-Pacifique n'est pas la zone où la dépendance nucléaire est la plus forte, elle est certainement celle qui a les plus grosses ambitions. Plusieurs pays prévoient d'accroître la part de l'électricité nucléaire d'ici à 2010, avec un objectif à cette date fixé à 70 000 MW pour le Japon, 26 000 MW pour la Corée du Sud et entre 20 000 et 22 000 MW pour la Chine. L'Indonésie, les Philippines, le Vietnam et la Thaïlande, et plus récemment la Birmanie, ont déclaré vouloir s'engager dans un programme nucléaire d'ici la fin de cette décennie.

Pour l'ensemble des pays de la zone, à l'exception de la Chine, le recours au nucléaire pour la production d'électricité constitue une option stratégique pour limiter la dépendance énergétique.

En outre, depuis la ratification du Protocole de Kyoto, le nucléaire s'intègre également dans le cadre d'une politique de limitation des émissions de gaz à effet de serre : seul pays de la zone nucléarisé et intégré dans l'annexe 1 du Protocole, le Japon, devra réduire ses émissions à un niveau de 6% inférieur à celui de 1990. Au Japon, même si l'image du nucléaire a été fortement ternie après l'accident de JCO-Tokai en 2000, il existe un consensus au sein de la classe politique en faveur de la poursuite du programme : trois réacteurs (3 700 MW) sont en construction et douze autres (environ 16 000 MW) sont planifiés.

L'une des principales raisons de ce " boom " des capacités nucléaires installées en Asie découle de la croissance escomptée de la consommation électrique, mais aussi et surtout de la politique occidentale volontariste d'exportation de cette technologie vers les pays en voie de développement, ceci afin de pallier la saturation des marchés d'Europe et d'Amérique du Nord. Armés de prêts à long terme assortis de taux préférentiels les Etats-Unis ont exporté vers la Corée du Sud et Taiwan dans les années soixante-dix, imités aujourd'hui par la France et le Canada en Chine.

Par ailleurs, la montée vertigineuse des cours du pétrole sur le marché international pose à plusieurs pays, qui ne se sont pas encore engagés dans un programme électronucléaire, des questions fondamentales en matière de choix de stratégie de politique énergétique.

23. La recherche d'une nouvelle sécurité

Les revirements des grandes nations occidentales ne sont pas pour rassurer les autres nations, et tout particulièrement celles dont la sécurité dépendait du « parapluie nucléaire » américain.

La question est de savoir s'il y a vraiment une nouvelle donne pour la région la plus peuplée du monde, avec environ 40% de la population du monde, et si la situation a véritablement changé depuis ces dernières années.

Cette nouvelle donne existe depuis maintenant plusieurs années, et ses raisons sont à la fois militaires et politiques.

a. Des explications militaires

L'évolution des capacités technologiques des vecteurs balistiques continue à être le principal facteur d'évolution sur le plan militaire, comme cela l'a déjà précédemment été évoqué. De plus chacun connaît bien les capacités de l'autre ce qui permet un certain équilibre et une stabilité durable.

En Asie du Sud, la dissuasion existe donc, bien qu'avec les essais indiens de mai 1998, elle ait cessé d'être officieuse pour devenir officielle, sans changer de réalité.

La course aux armements, nucléaires et conventionnels, la sophistication des vecteurs existants, la mise au point de nouveaux moyens de lancement et l'acquisition de systèmes d'observation se poursuit, comme le montre l'augmentation des budgets militaires, en Inde et au Pakistan notamment.

La seule limite semble néanmoins être celle des capacités financières des uns et des autres.

b. Mais aussi et surtout politiques

Cette nouvelle donne trouve aussi ses explications dans le domaine politique, et ce à plusieurs niveaux.

Dans le domaine de la politique extérieure, les pays d'Asie du sud-est ont toujours, d'une manière ou d'une autre, montré une certaine défiance vis-à-vis des grands, mais sur le plan intérieur la montée des nationalismes et des extrémismes est importante partout.

Autre facteur important, dans bien des cas l'arme nucléaire est un argument politique de dernier recours pour les pays les moins développés, leur permettant de conserver leur rang parmi les grands par ce biais. Mais ne l'oublions pas, c'est aussi une option militaire, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou dans le cas d'un conflit conventionnel face à un adversaire plus puissant.

Mais c'est surtout les revirements politiques des grands qui modifient considérablement les fragiles équilibres qui prévalaient jusqu'alors. Après la quasi disparition de la couverture nucléaire russe au début des années quatre-vingt-dix, c'est

maintenant au tour des Etats-Unis de se retirer de la région avec l'annonce de leur nouvelle doctrine du *Nuclear Posture Review*. Mais ce dernier point sera à nouveau évoqué plus loin.

Malgré de nombreuses similitudes, les particularités de la région asiatique étudiée ne permettent pas de poursuivre la comparaison plus avant, et donc de transposer en Asie la situation qui avait été celle des pays occidentaux au cours de la guerre froide qui avait suivi le second conflit mondial.

Bien plus que les particularités, déjà très pesantes, du continent, c'est bien la position incontournable des grands qui empêche l'Asie d'évoluer seule vers son propre destin. Mais rien n'est perdu, et une étude plus détaillée nous révèle dans quelles conditions ce scénario pourrait bien se produire dans un avenir plus ou moins proche.

TROISIEME PARTIE : LES FACTEURS D'EVOLUTION ET PERSPECTIVES FUTURES

Devant toutes les particularités du continent asiatique, mais aussi sa complexité et sa fragilité, on peut essayer de poursuivre l'analyse et tenter d'entrevoir ce qui pourrait faire que ce continent s'assure d'une stabilité durable, ou au contraire bascule vers une prolifération nucléaire non maîtrisée. En d'autres termes, essayer de se projeter dans un avenir plus ou moins proche, et tenter de définir quelles pourraient être les perspectives futures du nucléaire asiatique.

Même s'il est probable que l'Asie ne connaîtra sans doute pas le même équilibre que celui de l'Europe au cours de la deuxième moitié du siècle précédent, elle a toutes les capacités de se tracer sa voie propre au cours de ce XXIème siècle, bien que celle-ci semble indissociable du bon vouloir de la communauté internationale en général, et des Etats-Unis en particulier.

Aussi bien les difficultés qu'a le TNP à s'affirmer, d'une part, que la fin progressive du « parapluie nucléaire » des deux grands, d'autre part, sans oublier au passage la provocation iranienne qui vient pour le moins compliquer considérablement la donne, n'inspirent confiance. Mais la mise en place d'une dissuasion nucléaire asiatique est possible, et ça pourrait même être le meilleur gage de stabilité pour cette région.

31. Vers une nouvelle donne régionale

En constante évolution dans tous les domaines, le continent asiatique est devenu la source d'intérêts innombrables pour quantité de nations de par le monde, aux nombres desquelles les plus puissantes. Ce dynamisme constant s'est particulièrement accéléré ces dernières années, sur le plan économique notamment, bouleversant les fragiles équilibres régionaux jusqu'à l'avènement d'une nouvelle donne stratégique en Asie.

Les échecs ou les difficultés successives du TNP d'une part, ainsi que les revirements de doctrines des grands d'autre part, en ont considérablement accéléré le processus.

a. La sensation d'échec du TNP

Comme il est actuellement conçu, le TNP ne peut suffire à lui seul à la maîtrise et au contrôle de la prolifération nucléaire. Sa mise en œuvre et son efficacité sont trop subordonnées au bon vouloir des grands quant aux pressions à mettre en œuvre, mais aussi à la volonté des pays contrôlés à bien vouloir se soumettre aux différentes visites et inspections. Cette ambiguïté, qui se fonde sur le perpétuel jeu des alliances et leurs évolutions, a finalement mis en évidence le manque d'efficacité du traité dans sa configuration actuelle

Celui-ci n'a pas empêché les pays asiatiques actuellement détenteurs de l'arme nucléaire de parvenir à leurs fins. Le traité ne parvient que très peu à les contrôler, et on ne voit pas très bien comment il pourrait parvenir à dissuader les pays qui prétendent accéder à cette technologie, à court terme tout du moins.

Comme pour aggraver la situation, cet état de chose est considérablement aggravé par le fait que les grandes puissances n'ont pas remis en cause leur propre dotation nucléaire. Comment alors parvenir à imposer aux autres ce que l'on ne s'impose pas à soi-même.

Il semble donc devenir de plus en plus urgent de parvenir à une refonte du TNP, par la ratification d'un nouveau protocole additionnel par exemple, qui soulignerait une bonne fois pour toute l'aspect contraignant et obligatoire des visites, ainsi que les sanctions encourues par les pays fraudeurs.

Les risques d'évolution des mentalités face au TNP sont donc importants, surtout en cas d'absence de réaction de la communauté internationale face à une violation flagrante du traité. Cet état de fait souligne l'importance des cas coréen, mais aussi et surtout iranien, car en cas d'échec il deviendrait alors difficile, voire impossible, de contrer d'autres candidats comme la Corée du Sud, le Japon ou Taiwan, ou encore comme l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la Syrie ou la Turquie, d'accéder à leur tour aux technologies nucléaires.

b. Le revirement de doctrine des grands

Dans ce contexte et face à l'échec de ce dispositif de contrôle que devrait être le TNP, les pays déjà détenteurs de l'arme nucléaire ont alors fait doucement évoluer leur politique pour se prémunir de cette prolifération, mais aussi et surtout pour se protéger des nouvelles menaces, à la tête desquelles le terrorisme mondial et les Armes de Destruction Massive (ADM). Ce revirement a eu pour effet de relancer la recherche d'une solution indépendante, tout du moins pour les pays qui en avaient les moyens techniques et financiers.

Dès janvier 2002, les Etats-Unis ont compris cette évolution et ont édité leur nouvelle *Nuclear Posture Review*. Cette nouvelle doctrine permet alors l'intégration de l'armement nucléaire dans les capacités offensives du pays, à la disposition du Président américain. Dans ce contexte, une certaine course aux armements, immédiatement dénoncées par les Russes, est lancée avec notamment le remplacement des lanceurs¹¹ américains pour une durée infinie.

Après la période controversée de reprise des essais nucléaires en 1995, la France change également son fusil d'épaule avec le discours du Président Chirac en janvier 2006. Celui-ci affirme la possibilité d'un emploi en premier face à un état ou à une organisation terroristes, s'écartant ainsi un peu plus du concept défensif de la dissuasion classique à la française.

Comme une perte de confiance générale, c'est ainsi l'ensemble des perspectives de sécurité des nations asiatiques, jusqu'alors basé sur un certain équilibre de la terreur entre grandes puissances se partageant le monde, qui est remis en cause de manière flagrante avec la fin de la guerre froide et la disparition du parapluie nucléaire des deux grands.

32. L'importance du cas iranien

Bien qu'il ne fasse pas tout à fait partie des limites géographiques de ce document, le cas iranien mérite que l'on s'y attarde compte tenu de son actualité, mais aussi et surtout de son influence importante dans la région.

¹¹ Missiles intercontinentaux en 2020, sous-marins en 2030 et bombardiers en 2040.

De la manière dont il sera réglé par les institutions internationales et les Etats-Unis, dépendra très probablement la conduite future des autres pays de la région qui prétendent actuellement accéder au nucléaire.

a. Des tentatives d'accession récentes et répétées

Dès les années soixante-dix, à l'époque du Shah, Téhéran revendique le droit à l'accession au nucléaire civil, comme l'y autorise l'article 4 du TNP.

Après des discussions difficiles avec l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et certains pays européens apportent leur aide, avec l'accord initial de l'AIEA. Mais, sous la pression américaine, cette assistance s'arrête quelques années plus tard, en dépit de leur impossibilité, ainsi que celle de l'AIEA, de prouver l'élaboration d'un programme nucléaire militaire.

Après de nombreuses années de légères suspensions mais néanmoins de calme, le changement de gouvernement en Iran a relancé cette volonté d'accession au nucléaire en 2005.

Face aux échecs pour contraindre l'Iran à se plier à des visites de contrôle, l'opinion internationale, à la tête de laquelle les Etats-Unis, se mobilise. Comme lui permettent les clauses du TNP, l'AIEA peut transmettre le dossier iranien au conseil de sécurité des nations-unies si elle est « *incapable de vérifier qu'il n'y a pas eu de détournement de matériel nucléaire (...) vers des armes nucléaires* ».

Les tergiversations iraniennes et le manque de confiance de l'opinion internationale poussent lentement mais sûrement vers cette extrémité.

b. Entre légitimité iranienne, pressions américaines et menaces sur Israël

Face à cette menace nucléaire iranienne, les manœuvres occidentales se multiplient pour déferer l'Iran devant le conseil de sécurité de l'ONU pour manquements au TNP, sous la pression principale des Etats-Unis et de l'Union Européenne, tandis que la Chine et la Russie font preuve de plus de retenue et de prudence.

Malgré l'augmentation de la pression internationale, l'Iran maintient ses revendications d'accéder à l'énergie nucléaire et à l'enrichissement de l'Uranium,

acceptant même le principe de l'intermédiaire de la Russie, sur proposition de cette dernière, mais sans pour autant renoncer à ses convictions premières.

Au regard de l'« expérience irakienne », les américains exigent maintenant de Téhéran qu'il prouve son innocence, perspective difficile face au rouleau compresseur médiatique et politique des Etats-Unis. Les iraniens avancent comme argument leur besoin de diversifier leur production énergétique dans la perspective de diminutions de productions de gaz et de pétrole, et ce malgré d'importantes réserves. Mais les propositions du président iranien Ahmadinejad de réaliser localement son enrichissement d'uranium sous couvert de sociétés publiques ou privées étrangères, par souci de transparence, ne satisfont personne.

Mais facteur beaucoup plus aggravant, la problématique de la non-reconnaissance d'Israël par l'Iran et des intentions annoncées de détruire l'état hébreux sont sans aucun doute à la source du différend avec les américains. Cet état de fait distingue nettement le cas iranien des cas égyptiens, coréens du sud ou encore japonais, et pourrait bien être au véritable cœur du problème.

La question nucléaire est maintenant devenue un enjeu national en Iran, qui plus est face à l'« impérialisme américain », et il va être difficile de s'en extraire sans manœuvres de force.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de remettre en question la légitimité de l'Iran à pouvoir se défendre face à la menace nucléaire israélienne à ses frontières, d'autant plus que ce dernier dispose actuellement de deux cents têtes qui échappent à tout contrôle international.

c. L'exemplarité du cas iranien

Les enjeux du dossier iranien sont nombreux, et particulièrement importants pour le devenir de la région asiatique toute entière. Il s'agit là de raisonner un des pays les plus virulents sur la scène internationale, et qui défie ouvertement la communauté internationale et ses institutions.

En cas d'échec à ramener l'Iran « dans le droit chemin » le cas risquerait ainsi de faire jurice prudence pour un éventuel candidat à l'accession au rang de puissance nucléaire.

Ce serait en effet un coup très dur, pour ne pas dire fatal, porté à la fois au TNP, à l'AIEA, au conseil de sécurité des Nations-Unies et à l'ensemble des acteurs de la

scène internationale, tous incapables de faire respecter le droit face à un « petit » état, qui plus est doté d'un passif terroriste des plus marqués. Il deviendrait alors difficile, voire impossible, d'empêcher la Corée du Nord de reprendre le chemin du nucléaire et de faire de même, mais aussi les autres pays asiatiques qui y avaient renoncés jusqu'à présent, remettant ainsi en cause le très fragile équilibre du continent.

En cas de succès en revanche, la situation pourrait être tout autre. Le renforcement de la position politique de la communauté internationale qui en découlerait, et surtout la nouvelle crédibilisation du TNP, pourrait alors être le meilleur gage de stabilité pour la région, et peut-être même pour le globe tout entier.

33. Vers une dissuasion nucléaire à l'asiatique, facteur de stabilité ou d'instabilité

En ce qui concerne l'efficacité ou non de la dissuasion nucléaire, les avis divergent et deux courants de pensée contradictoires s'opposent.

Pour les premiers, la dissuasion nucléaire est malgré tout efficace et elle dissuade les éventuels belligérants, et donc élimine les risques de guerre, tandis que pour les seconds, la dissuasion ne dissuadera pas toujours, aboutissant même parfois à la guerre.

a. L'efficacité d'une éventuelle dissuasion nucléaire asiatique

La première école avance qu'une dissuasion nucléaire est possible en Asie, à l'exemple des relations entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire.

L'existence d'une dissuasion officieuse, de plus en plus affirmée au fil des ans par les progrès des programmes nucléaires, aéronautiques et missiliers dans les deux principaux pays d'Asie du Sud que sont l'Inde et le Pakistan, peut être considérée comme l'une des raisons de la paix, ou plutôt de l'état de non guerre, qui prévaut depuis 1972, c'est à dire depuis plus d'un quart de siècle. S'il en est ainsi, cette dissuasion officieuse écarte donc aujourd'hui tout autant, voire même plus, le déclenchement d'un conflit que la dissuasion officielle des grands.

Sur la base de l'exemple de ces deux pays, une telle dissuasion pourrait fonctionner en Asie comme elle a opéré avec succès sur le continent européen entre pays occidentaux.

b. L'inefficacité d'une éventuelle dissuasion nucléaire asiatique

Les partisans de la seconde école estiment au contraire que les antagonistes déclencheront une guerre nucléaire de toute façon. Ils mettent en avant des arguments politiques, psychologiques et techniques.

Sur le plan politique, les différends frontaliers entre les nations sont parfois tels que l'arme nucléaire se suffit pas à elle seule à éviter un affrontement conventionnel, mais si elle le limite tout de même. Il suffit de prendre l'exemple entre russes et chinois sur le fleuve Amour, américains et chinois en Corée, ou en encore entre indiens et pakistanais au Cachemire. La faiblesse et l'instabilité de nombreux de ces gouvernements est un facteur aggravant, auquel vient s'ajouter le fanatisme des foules asiatiques qui devient alors un levier de décision important pour les dirigeants, dans un sens comme dans l'autre.

Dans le domaine technique, le volume relativement limité des arsenaux nucléaires de certains pays asiatiques ne favorise pas un juste équilibre, impératif nécessaire à une dissuasion efficace. Ainsi l'absence supposée de capacité de seconde frappe pakistanaise pourrait inciter ceux-ci à recourir à l'arme nucléaire en premier, d'autant plus que le Pakistan se sent toujours très vulnérable à une première frappe nucléaire indienne.

Le manque de moyens de renseignement, de communication et de commandement vient aggraver cette situation, sans parler de l'absence de doctrine d'emploi du nucléaire, comme c'est d'ailleurs le cas de l'Inde et du Pakistan pour rester sur cet exemple.

c. Etude de faisabilité

Au-delà de la simple question de savoir si une éventuelle dissuasion nucléaire asiatique serait ou non efficace, c'est de sa faisabilité dont il faut avant tout se poser la question. Celle-ci passe sans doute par plusieurs obstacles qu'il faudra surmonter, dont certains de taille.

Une telle initiative ne pourrait en effet se faire sans la volonté de la communauté internationale. Plus précisément, il faudrait un appui des grandes nations afin d'autoriser et de garantir la modernisation des dotations nucléaires existantes, ainsi que les moyens de renseignement et de commandement, seuls garants d'une dissuasion efficace au sein d'une doctrine encadrée.

L'acceptation par la Chine et l'Inde, ainsi que par les autres détenteurs de technologie nucléaire en Asie, serait elle aussi impérative à une meilleure lisibilité globale, indépendamment des antagonismes latents entre ces deux grandes nations asiatiques, à l'exemple du différend frontalier dans l'Aksaï Chinois et en Arunachal Pradesh.

Le concept de dissuasion nucléaire est donc certainement transposable en Asie, mais il faut pour cela, afin qu'il soit véritablement efficace, qu'il obtienne l'aval et le soutien des grandes nations nucléaires. Un vrai casse-tête en perspective.

Même si une dissuasion nucléaire en Asie semble difficilement réalisable, une dissuasion officieuse existe déjà, en Asie du Sud principalement, depuis une quinzaine d'années. Elle a acquis un statut officiel de par la volonté principale de l'Inde et du Pakistan, qui ont d'ailleurs défiés l'opinion internationale pour la conquérir.

Les puissances occidentales commencent à accepter le fait accompli et celles qui avaient tenu à exprimer concrètement leur mécontentement reprennent leurs relations normales, politiques et économiques avec ces deux pays, sans pour autant renoncer à les faire adhérer au TNP.

Une dissuasion nucléaire peut donc, dans cette région du monde, fonctionner à l'avenir comme en réalité elle a fonctionné de manière informelle depuis les années quatre-vingt. Mais celle-ci aurait vraisemblablement besoin de l'appui inconditionnel de la communauté internationale, et principalement des Etats-Unis, de la Chine, et sans doute aussi de la Russie.

CONCLUSION

L'importance du continent asiatique est telle qu'il mérite d'être étudié en détails. Cette étude révèle qu'une comparaison est possible avec la situation qui a prévalu dans les pays occidentaux, et que par certains aspects une dissuasion nucléaire à l'asiatique est possible sur ce continent qui risque bien de devenir le centre de la planète au cours de ce siècle.

Néanmoins les particularités de l'Asie, aux nombres desquelles cette multipolarité étatique, culturelle et religieuse, impose la prudence quant à toute comparaison ou transposition avec la situation qui avait prévalu durant la guerre froide en Europe. Dans ces conditions il est probable qu'une dissuasion nucléaire soit finalement possible en Asie, mais elle est de toute manière dépendante du bon vouloir des grands d'une part, et doit être aussi adaptée aux particularités régionales qui dominent chaque sous région.

En conclusion on peut donc avancer que la prolifération nucléaire en Asie peut à la fois être un facteur de sécurité mais aussi de développement pour ce continent en pleine expansion. Néanmoins il semblerait bien que ces deux éléments soient tributaires du bon vouloir des grands, surtout des Etats-Unis et à un degré moindre l'Europe, sans l'autorisation desquels rien ne pourra se faire, ou alors de manière désordonnée. Dans ce dernier cas l'objectif pourrait être inverse à celui envisagé au départ.

La véritable question en suspend est bien celle concernant l'autorisation éventuelle des grands, et à quelle niveau elle se situera. S'ils acceptent le principe d'un accès aux technologies nucléaires, ce qui est loin d'être acquis, quelles en seront alors les conditions posées et les contrôles imposés.

Dans les circonstances actuelles, nous sommes encore très loin de çà, comme le prouve le cas iranien.

Et si le problème sous jacent n'était pas plutôt le monopole des technologies alternative au nucléaire et la sécurité de l'état d'Israël.

Les Etats-Unis semblent bien détenir le monopole de la réponse.

ANNEXE 1

Cachemire, guerre en altitude

Le partage du 15 août 1947 donne naissance à l'Inde et au Pakistan. Une semaine plus tard, le Cachemire, territoire himalayen à majorité musulmane, est occupé et divisé en une partie indienne (Jammu-et-Cachemire) et une partie pakistanaise (Azad Cachemire), laissant en suspens un conflit territorial entre les deux pays. Depuis, deux conflits armés (en 1965 et 1999) et de multiples affrontements ont opposé les forces armées de l'Inde et du Pakistan.



BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS PRIMAIRES

- Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP) de 1968 et le protocole additionnel du 22 septembre 1998
- VANDIER Pierre, mémoire de géopolitique sur « La prolifération nucléaire en Asie menace-t-elle l'avenir du TNP ? », Paris, 12^{ème} promotion du CID, mars 2005

OUVRAGES EN FRANÇAIS

- SMITH Mark, *Cahiers de Chaillot*, « Le défi de la prolifération – Perspectives européennes », Paris, Institut d'Etudes de Sécurité, n°66, décembre 2003

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- CUMINGS Bruce, « Chantage nucléaire en Corée du Nord », *Le Monde diplomatique*, février 2003
- LE GUELTE Georges, « Soixante ans de (non-) prolifération nucléaire », *Le Monde diplomatique*, novembre 2005
- LE GUELTE Georges, « Tentés par la bombe », *Le Monde diplomatique*, novembre 2005
- PAILHE Caroline, « Et l'Europe s'aligna sur les Etats-Unis », *Le Monde diplomatique*, novembre 2005
- SAFDARI Cyrus, « Téhéran revendique le droit à l'énergie nucléaire civile », *Le Monde diplomatique*, novembre 2005

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- PANT Harsh V., « India's Nuclear Doctrine and Command Structure : Implications for India and the World », *Comparative Strategy*, 2005

SITES INTERNET

- www.diploweb.com
- www.ifri.org

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : LES ACTEURS DE LA PROLIFERATION NUCLEAIRE ASIATIQUE	6
<u>11. L'exemple de la dualité indo-pakistanaise</u>	6
a. L'Inde	7
b. Le Pakistan	8
<u>12. La complexité de la sous-région nipponne</u>	9
a. La République Populaire de Chine	10
b. Taiwan	10
c. Le Japon	10
d. La Corée du Nord	11
e. La Corée du Sud	12
<u>13. Les acteurs internationaux et autres acteurs régionaux</u>	12
a. L'Indonésie, le Myanmar et la Birmanie	12
b. Le Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP)	13
c. L'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA)	14
d. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies	14
e. Quelques autres initiatives officielles	14
DEUXIEME PARTIE : LES PARTICULARITES REGIONALES DU CONTINENT ASIATIQUE	16
<u>21. Les capacités d'accès aux technologies de pointe</u>	16
a. Le nucléaire civil	17
b. Les technologies spatiales et missiles	18
<u>22. Le nucléaire comme vecteur de réduction de la dépendance énergétique en Asie</u>	20
a. Une production en développement constant	21
b. Des difficultés d'ordre organique ou populaire	22
c. Des ambitions légitimes, et écologiques	22
<u>23. La recherche d'une nouvelle sécurité</u>	23
a. Des explications militaires	24
b. Mais aussi et surtout politiques	24

TROISIEME PARTIE : LES FACTEURS D'EVOLUTION ET PERSPECTIVES FUTURES	26
<u>31. Vers une nouvelle donne régionale</u>	26
a. La sensation d'échec du TNP	27
b. Le revirement de doctrine des grands	28
<u>32. L'importance du cas iranien</u>	28
a. Des tentatives d'accession récentes et répétées	29
b. Entre légitimité iranienne, pressions américaines et menaces sur Israël	29
c. L'exemplarité du cas iranien	30
<u>33. Vers une dissuasion nucléaire à l'asiatique, facteur de stabilité ou d'instabilité</u>	31
a. L'efficacité d'une éventuelle dissuasion nucléaire asiatique	31
b. L'inefficacité d'une éventuelle dissuasion nucléaire asiatique	32
c. Etude de faisabilité	32
CONCLUSION	34